

Communiqué de presse

L'Etat confie au Groupement Rapp Trans – Carte Blanche Conseil – Algoé l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la taxe Poids Lourds en France

Les études de mise en place d'une écotaxe kilométrique pour les poids lourds, annoncée au « Grenelle de l'environnement » en octobre dernier, viennent d'être lancées par le Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Aménagement Durables.

Ce projet se caractérise par une forte complexité liée notamment aux technologies innovantes à déployer, à l'interopérabilité européenne recherchée, à son impact sociétal et à la procédure de mise en concurrence.

Au terme d'une procédure publique d'appel d'offres, la Direction Générale des Routes vient de confier au groupement mené par Rapp Trans, avec Carte Blanche Conseil et Algoé Consultants comme partenaires, l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement de ce projet stratégique, à mettre en œuvre en étroite collaboration avec la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects dans des délais très brefs.

Le groupement aura en charge l'assistance au management du projet, la définition du dispositif et l'assistance pour le choix des entreprises qui devront fournir et exploiter le dispositif.

Ce groupement franco-suisse pourra mettre à profit son expérience internationale unique dans la conception et la maîtrise des coûts des systèmes de télépéage, dans les montages contractuels innovants et dans la maîtrise des délais de projets complexes.

Rapp Trans AG : Jesper Engdahl, jesper.engdahl@rapp.ch, +41 61 335 78 53
Carte Blanche Conseil : Gildas Baudez, gildas.baudez@cbconseil.com, +33 1 42 41 21 21
Algoé Consultants : Jean Coldefy, jean.coldefy@algoe.fr, +33 4 72 18 12 30